

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 1^{er} au 7 février 2013 - N° 6450 - 62^{ème} année

INTERVIEW

Nathalie CARLOTTI

**Première Présidente de
la CCI de Corse du Sud**



**Taxe d'apprentissage,
investissez pour votre entreprise**

[CHEF D'ENTREPRISE, ARTISAN, COMMERÇANT]

Faites votre choix avant le 1er Mars 2013

La taxe d'apprentissage est la seule taxe où vous pouvez choisir votre bénéficiaire.

Désignez le CFA de Haute-Corse Jean-Jacques Nicolaï comme bénéficiaire de votre versement.

Devenez notre partenaire !

Investir dans le CFA de Haute Corse, c'est investir pour vous et le développement de votre entreprise.

**N'hésitez pas à nous contacter
au 06 17 77 68 34
ou connectez-vous sur notre site**

www.tax-apprentissage-corse.com

L'école des métiers
L'expression des talents

www.cfa2b.fr



Le droit de grève a été un acquis important pour les «damnés de la terre», les exploités des mines et autres travaux de «forçats» ou, simplement, pour les travailleurs «exploités» ! Il en est encore qui se trouvent dans pareilles situations. Tous hélas ne bénéficient pas nécessairement du droit à défendre le respect que même - et surtout - la «finance» et le «capital» doivent à chaque homme et à chaque femme, et aussi parce que cela s'applique encore de nos jours aux enfants !

Il n'est donc pas question de remettre en cause ce droit inscrit dans la Constitution Française. Un droit acquis au prix du sang.

Il s'agit toutefois d'en redéfinir les modalités quant à l'application en tenant compte des moyens de communication actuels, pour une adaptation qui en rende l'usage «dans l'extrême», pour éviter d'avoir à constater quelquefois ce qui pourrait s'apparenter à un réflexe ou à un moment d'humeur.

Car au-delà du droit du salarié, il convient toujours de ne pas oublier celui de l'utilisateur qui est tout aussi important.

User du droit, oui ! En abuser, non ! La frontière est ténue et la responsabilité dans la décision quelquefois lourde de conséquences pour l'entreprise souvent, comme pour l'utilisateur ou le public.

Aucun droit ne peut primer sur l'autre si l'on veut garantir la justice et l'équité.

Il est indispensable que la défense des intérêts vitaux, dans la société, s'organise avec les moyens les plus appropriés et les plus adaptés à la situation du moment !

Voilà une réforme sur laquelle devrait s'engager un véritable débat national, voire européen et partout dans le monde pour que la démocratie s'exerce dans l'intérêt de tous et jamais au détriment de quiconque ! Là se trouverait l'équité. D'où la Paix sociale !

La politique, les partis comme les syndicats devraient s'y employer de manière permanente, sans autre parti-pris que d'améliorer la vie des hommes !

Vœux pieux ? Non, une réalité à intégrer et à mettre en œuvre.

Pourquoi le Référendum effraie-t-il tant la classe politique française qui prive la démocratie de cet appel direct au Peuple-Citoyen, sur des questions essentielles de la vie en société ?

L'expression de la Démocratie, en France, ne se limite pas au débat parlementaire et à la sanction législative, même s'il convient de respecter la représentation nationale pour le rôle qu'elle doit jouer.

Mais rien ne devrait tenir le Peuple-Citoyen à l'écart de consultations «sociétales» sur lesquelles la conscience de chaque Français doit être interpellée et s'exprimer et dont la majorité doit décider !

Donner la parole au Peuple citoyen dans ces circonstances s'impose avec acuité.

La frilosité du pouvoir politique à l'égard du référendum pose le problème de la méfiance à l'égard de la source de tout pouvoir qu'est le Peuple souverain.

Le Général de Gaulle en a fait l'usage que l'on sait à l'honneur de la Démocratie avec la Vème République.

Il a toujours su en appeler à la Souveraineté du Peuple, directement sur les grands sujets, sans jamais en faire un plébiscite. Mais sachant ordonner son pouvoir à la réponse du Peuple Souverain, comme au soir du 27 avril 1969, il demeure la preuve la plus éclatante du profond respect accordé à la sanction du peuple de France !

Cet exemple, hélas, n'a pas fait école, d'où sans doute la peur qui tenaille depuis tous les détenteurs successifs de la volonté populaire, oubliant que leur légitimité ne perd rien à s'adapter au fil des ans à la réalité populaire.

Le référendum est la plus pure expression de la Démocratie ! Pourquoi s'en priver !

Et priver ainsi le Peuple d'exercer son droit souverain !



À modu nostru

Da Roland Frias

Tutti in depressione ?

Sti pochi tempi, sò stati numerosi i sundagii trattendu di u murale di a ghjente. Parechji specialisisti anu custattatu chì i francesi parenu di più in più à l'addisperu. Nant'à un fondu di disimpiegu è di dibattiti à u sugettu di u ritardu di cumpetitività di a Francia, forse ch'ella hè a verità.

Secondu un' inchiesta di l'institutu Harris Interactive per u contu di u canale parlamentariu, si 51 percentu di i Francesi pensanu ch'ellu si campa megliu oghje chè à l'epica di i so parenti, 48 percentu ùn anu listessu parè.

Sta prupurzione cresce sin'à 60 percentu cuncernendu e persone da 25 à 34 anni, 59 percentu per a categoria 35-49 anni, 63 percentu per e classe e più mudeste, mustrendu una certa frattura cù i più anziani, e famiglie e più asgiate è i più diplomati chì credenu torna -di modu generale- à un progressu.

Secondu stu sundagiu, realizatu i 16 è 17 di ghjennaghju à livellu di 1 208 persone, i Francesi ùn sò più chè 44 percentu à pinsà chì a cultura francese hè un mezu d'influenza in i dibattiti internazunali.

Un' inchiesta Ipsos, realizata u 9 è 15 di ghjennaghju, à livellu di 1 016 persone è publicata nant'à u giornale Le Monde, cunfirmeghja dinù stu pessimisimu persistente di i Francesi chì serianu 61 percentu à vede una minaccia per a Francia in a mundializzazione.

Sò 90 percentu i sundati à custatà a falata di a pudenza economica di a Francia dapoì 10 anni è 63 percentu l'addibilerà di u spannamentu culturale.

Secondu u sturianu Michel Winock, interrugatu da u giornale Le Monde, stu sundagiu mostra ch'elli sò quì l'ingredienti di u pupulisimu è trapassanu l'eletturatu di a presidente di u FN Marine Le Pen.

Tandu, 70 percentu di e persone interrugate si ricunnoscenu in l'idea ch'ellu ci hè troppu stranieri in Francia, 72 percentu pensanu chì u sistema democraticu ùn viaghja cum'ellu ci vole è 87 percentu chì u paese hà bisognu d'un veru capimachja per rimette tuttu bè.

Stu parè hè spartutu da a manca strema à a diritta strema, ancu s'ella hè cù qualchì variazione (74 percentu di i simpatizanti di u Fronte di manca, 70 percentu di quelli di u PS, 84 percentu di quelli di u MoDem, 98 percentu di quelli di l'UMP è 97 percentu di u FN).

Per Michel Winock, a Francia seria tocca da a paura di u presente è di l'avvene, di u disimpiegu, di a crisa di l'ecunomia, di a mundializzazione, di i stranieri, di l'islam, ciò chì pò purtà ognunu versu una certa sulitudine.

Secondu un sundagiu Tilder-LCI-Opinion Way publicatu l'astr'eri, 64 percentu di i Francesi ùn sò cuntenti di a pulitica economica è suciale di u guvernamentu attuale.

A sapemu, pocu impreme l'occasione è e situazione, in a Francia sana è, dunque, ancu ind'è noi, ci lamentemu è ci truvemu tutti in a depressione.

Infin'di contu, i sundagii ci amparanu poch'affari...

INTERVIEW / PROPOS RECUEILLIS PAR EVA MATTEI

Nathalie

Première Présidente



L'élue aux côtés du Préfet Strzoda

En mars prochain, la nouvelle Présidente de la CCI de Corse du Sud fêtera ses 45 ans. Pile poil l'anniversaire de l'institution qu'elle représente. Une communauté de destins qui ne s'invente pas. Même si elle s'inscrit dans le contexte d'une succession toute particulière. Nathalie Carloti succède donc à Jacques Nacer. Ce faisant, elle ne prend la suite d'aucune autre femme avant elle. Une responsabilité écrasante ? Pas vraiment pour cette élue tranquille qui n'entend surtout pas mettre la charrue avant les bœufs, pèse ses mots et mesure, sans toutefois en faire l'économie, les pas à effectuer pour devenir complètement opérationnelle. Avec à ses côtés une équipe constituée d'un DG, d'un DGA, de 6 Directeurs et de 350 employés, équipe à laquelle elle ne craint pas de se raccrocher.

Le poids d'une institution

L'assassinat de **Jacques Nacer** avait amené la **CCI 2A** à ne pas communiquer sur les chiffres-clés de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2012. Les voici, qui donnent un aperçu de ce que représente aujourd'hui l'institution présidée par **Nathalie Carloti**.

CA 2012 : 37,7 millions d'€

CA projeté (2013) : 38,6 millions d'€

Capacité d'autofinancement 2012 : 4,4 millions d'€

Capacité d'autofinancement projetée (2013) : 3,9 millions d'€

Programme d'équipements 2013 : 22,1 millions d'€

Carlotti

de CCI en Corse

► **Vous avez pris vos fonctions dans un contexte particulier. Dans quel état d'esprit et avec quelle ambition ?**

Dans un très bon état d'esprit : avec l'envie de continuer après Jacques pour mener à bien ses projets et celle de me battre pour développer notre économie tout en montrant, notamment aux jeunes, qu'il leur est possible de vivre ici, et de vivre plus tranquillement.

► **Votre élection a pris des allures de plébiscite...**

Il n'y avait aucune raison pour que cela se passe autrement. Nous sommes là pour faire consensus et non pas pour nous faire la guerre. Il y en a assez comme cela.

► **Le fait d'être la première femme à accéder à ce fauteuil a plutôt tendance à alourdir la tâche ou à vous donner des ailes ?**

J'opterais plutôt pour la version aérienne [Rires]. Mais si je ne ressens aucune pression particulière et j'entends bien prendre toutes mes responsabilités. Il me faudra juste m'organiser autrement pour ma vie de famille [Sourire].

► **Aujourd'hui à la tête de l'institution, quelle vision avez-vous des attentes de vos ressortissants ?**

Je pense qu'il est nécessaire pour nous d'accroître notre présence sur le terrain. Dès que j'aurai vu tous mes Directeurs, nous allons mettre en place des réunions afin de mieux cibler les besoins et déterminer la manière dont nous pouvons mieux présenter la Chambre à ses ressortissants car tous ne sont pas nécessairement au courant de tout ce que nous faisons et pouvons leur proposer, notamment en termes d'aide et d'accompagnement.

► **Vous avez évoqué, lors de votre élection, la nécessité de repositionner la chambre comme la maison de tous les**

entrepreneurs. Cela veut dire que ce n'était pas le cas jusque-là ?

On ne peut pas dire que ce n'était pas le cas mais le rural et certains petits commerçants étaient un peu en-dehors du système. Non pas que Jacques qui, sans aucun doute, était plus ajaccien que moi, ait fait l'économie de déplacements sur le terrain,

mais nous n'avions pas tout à fait la même vision des choses.

► **Dans votre idée, développer la présence dans le rural, concrètement, ça veut dire quoi ?**

Cela veut dire qu'il faut aller dans les villages voir ce qui s'y fait, car même si on sait qu'à tel endroit se trouve une épicerie ou un bar, on ne connaît pas tout. Rencontrer les hommes et les femmes qui portent là telle ou telle activité me paraît essentiel. Tout comme tout tenter pour développer le tourisme dans chaque micro-région.

► **Votre expérience en tant que Présidente de la Commission tourisme doit vous donner une idée des grands choix à opérer dans ce domaine...**

Le tourisme reste un secteur difficile où je me suis personnellement et professionnellement investie, mais uniquement dans une catégorie en particulier. Les orientations particulières que nous pourrions prendre méritent que je prenne le temps de discuter avec les hôteliers, les propriétaires de gîtes, les restaurateurs... Il s'agit de savoir comment eux voient leur avenir. En fonction de cela, nous nous adapterons. Tout en essayant, dans le traitement, de mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

► **Et pour les transports en particulier, puisque, comme vous le soulignez, c'est votre partie ?**

Nous allons continuer à développer les low coast, l'objectif étant toujours et encore une réduction du coût des voyages car c'est là un des principaux freins pour l'économie corse. Des discussions avec l'Office des Transports et les compagnies sont plus que jamais à l'ordre du jour pour trouver des solutions.

► **Parmi tous les dossiers sur lesquels vous entendez aussi vous mobiliser, le**

commerce de proximité, la formation des hommes, l'appui et le conseil aux entreprises, la fiscalité et développement durable... Des idées précises pour chacun ?

Pour agir le plus efficacement, il va me falloir le temps, avec l'aide de mon équipe, de faire un véritable état des lieux afin de savoir où, précisément, nous en sommes sur chaque axe d'intervention.

► **A combien estimez-vous le temps nécessaire ?**

Un mois et demi à deux mois.

► **On a le sentiment que la CCI est plus active dans certains domaines que dans d'autres. Ou du moins qu'elle communique davantage sur certains types d'action que sur d'autres...**

Vous avez raison. Nous faisons par exemple beaucoup en matière de formation mais les gens ne sont pas forcément bien informés de ce que nous pouvons leur proposer.

► **Le développement durable fait particulièrement parler de lui à la CCI ?**

N'y-a-t-il pas des choses à faire à ce niveau-là ?

Très certainement. Et la CCI a déjà commencé à y travailler. Des choses ont été mises en place, comme pour la récupération des huiles dans les restaurants. Mais vous savez, je crois qu'il y a encore tout un travail à faire sur les mentalités. Dans les villages, notamment. On y vient tout doucement.

► **Quelles étapes sont encore, selon vous, à franchir pour achever ou parachever la modernisation de la Chambre ?**

C'est au niveau de la réforme et donc de la Chambre Régionale qu'il faut travailler pour maintenir nos emplois. Mais comme il y a une bonne entente entre nous, je n'ai pas d'inquiétude particulière sur cette question.

► **Des échéances-clés sont-elles à noter concernant certaines des chantiers prioritaires comme le parking de Marconajo, l'aménagement du fond de la baie d'Ajaccio, le projet d'école hôtelière de Bonifacio initiée par Jacques Nacer ?**

Je ne reviendrai pas sur ce qu'avait engagé Jacques. J'espère pouvoir tout réaliser avant la fin du mandat même s'il me semble d'ores et déjà trop court !

Un car devant la maison

Une passion transmise par son grand-père conjugée à celle de son village : c'est ce qui a conduit **Nathalie Carlotti** à la profession d'autocariste, avec une reprise de l'entreprise familiale en 2003, parallèlement à la profession de préparatrice en pharmacie exercée jusqu'en 2008. «*En 2007, j'ai rencontré un autre transporteur auquel je me suis associée, raconte cette mère d'une jeune femme de 20 ans qui étudie actuellement le Droit à Corte. De nos deux petites entreprises nous avons fait une moyenne. Et c'est à partir de là que nous avons développé et diversifié l'activité. Aujourd'hui, nous nous occupons du transport de voyageurs, des transports scolaires et de tourisme, avec notamment l'organisation de voyages au départ de la Corse pour les agences continentales. Le siège social est toujours à Bastelica et les bureaux sont à Bastelicaccia. Nous sommes 7 employés à l'année et l'effectif varie ensuite en fonction des saisons touristiques.*». **Nathalie Carlotti** s'amuse du regard porté sur elle, encore aujourd'hui, au volant de véhicules de 12 mètres de long dont elle continue d'assurer la conduite. Aux jeunes qui ont envie de se lancer dans son propre secteur d'activité comme dans d'autres, cette chef d'entreprise adresse un message autour de valeurs-clés : courage et volonté, simplicité et travail. Et sous sa nouvelle casquette, l'élue consulaire ne manque pas d'ajouter : «*La Chambre a évidemment son rôle à jouer pour les accompagner*».

Arrêtés Miot

La décision du Conseil Constitutionnel sur les droits de succession en Corse n'a pas fini de faire couler de l'encre et de mobiliser les troupes, d'un bord à l'autre de l'échiquier politique. Le Gouvernement a lui-même réagi, tandis que les appels à manifester le 9 février se multiplient.

Le Gouvernement installe un groupe de travail

Ayant pris acte de la décision du **Conseil Constitutionnel**, qui, saisi de la loi de finances par les groupes **UMP** et **R-UMP** de l'**Assemblée nationale** et du **Sénat**, a jugé, le 29 décembre 2012, que la prorogation de la période de transition du régime fiscal dérogatoire concernant les droits de succession en **Corse** méconnaît le principe d'égalité devant la loi, le **Gouvernement** a décidé de «se mobiliser pour répondre aux interrogations qu'elle suscite compte tenu de la situation du foncier en Corse». Il a donc prévu d'installer un groupe de travail ce 31 janvier prochain afin d'évaluer les conséquences de la décision du **Conseil constitutionnel** et ses modalités concrètes de mise en œuvre. Parallèlement, les cabinets de **Pierre Moscovici** et **Jérôme Cahuzac** rappellent que la décision du **Conseil constitutionnel** n'a pas d'effet rétroactif : «Les successions ouvertes avant le 1^{er} janvier 2013 ne sont pas concernées et en conséquence aucun impôt supplémentaire ne sera dû à ce titre. Aucun impôt n'est non plus dû au titre des transmissions intervenues entre les générations précédentes depuis 1801. Par ailleurs, l'exonération du droit de partage pour le règlement des indivisions successorales comportant des biens immobiliers situés en Corse demeure applicable jusqu'au 31 décembre 2014. Enfin, les immeubles situés en Corse, qui étaient totalement exonérés de droits de mutation par décès sous condition de l'enregistrement régulier de leur transmission, seront, sous la même condition, exonérés à concurrence de la moitié de leur valeur pour les successions ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.»



Pierre Moscovici,
Ministre de l'Economie
et des Finances



Jérôme Cahuzac,
Ministre délégué
au Budget

Pour un pacte économique et fiscal de développement

L'initiative gouvernementale a notamment été saluée par le **Conseiller exécutif de Corse** et **Conseiller municipal de Bastia Jean Zuccarelli** : «Au moment où certains se bornent à sillonner la Corse pour instrumentaliser la situation à des fins politiques, l'intervention de Pierre Moscovici et Jérôme Cahuzac suscite un réel espoir de parvenir à une solution durable permettant de répondre aux préoccupations que partage l'ensemble des Corses, souligne celui-ci. Elle témoigne de l'écoute et de la réactivité d'un Gouvernement déterminé à œuvrer au service de la Corse au travers d'une démarche concertée. Je renouvelle pour ma part le souhait qu'au-delà de la



Jean Zuccarelli,
Conseiller Exécutif
de Corse

nécessaire prorogation du dispositif fiscal dérogatoire applicable à la transmission des biens immobiliers situés en Corse, nous parvenions à définir ensemble les contours d'un véritable pacte économique et fiscal de développement, permettant enfin de conférer une assise juridique stable à l'ensemble des mesures fiscales spécifiques qui concourent au développement de notre île».

«Tous dans la rue le 9 février prochain !»

De son côté, depuis **Strasbourg**, **François Alfonsi**, député européen de la **Corse**, en appelle à une mobilisation collective. Celui-ci fait d'abord remarquer que l'abrogation des **Arrêtés Miot** par le **Conseil Constitutionnel** ne provoque pas des réactions qu'en **Corse** : «Il faut saluer la première prise de position favorable d'un parti national, qui émane d'une des composantes de la majorité présidentielle, Europe Ecologie Les Verts (EELV), par l'intermédiaire d'une tribune co-signée par son Secrétaire National, Pascal Durand, et par le Président du groupe EELV au Sénat, Jean-Vincent Placé, ainsi que par sa Secrétaire Régionale, Julia Sanguinetti». Dans cette tribune, les écologistes ont en effet officiellement affirmé leur soutien à une fiscalité dérogatoire pour la Corse car pour eux «l'égalité se construit en sachant considérer différemment les réalités singulières». Ils annoncent qu'«Europe Ecologie Les Verts défendra auprès du gouvernement un régime fiscal transitoire et adapté, qui prenne en compte la singularité de la Corse, de son histoire, la vie de ses habitants et le calendrier de travail du Girtec et que les groupes parlementaires EELV travaillent à des propositions de régime successoral (...) en vue de la prochaine loi de finance rectificative du gouvernement». **François Alfonsi** espère que ce soutien ne restera pas isolé, et que le **PS**, l'**UMP**, l'**UDI**, le **PRG**, le **Modem**, le **Front de Gauche** «et tous les autres partis de la vie politique hexagonale feront de même en emboîtant le pas aux propos de leurs représentants locaux». Même si, pour l'heure, il est selon lui «permis d'en douter, les écologistes ayant été jusqu'à présent les seuls à avoir pris de telles positions en faveur de la Corse, à contre-courant de la bien-pensance parisienne, comme l'avait fait Eva Joly durant la campagne présidentielle». Pour autant, **François Alfonsi** note que «tous ceux qui auront à gérer la protestation corse ont, par des biais détournés, fait savoir leur embarras car ils savent que l'affaire n'en restera pas là». Et de mettre en exergue certaines informations «en rubrique confidentielle» parues dans la presse : «Elles font penser que la mobilisation qui prend corps en Corse contre la décision du Conseil Constitutionnel trouble la quiétude des gouvernants, notamment ceux qui sont en première ligne. Premier bruit de couloir, celui venu du Premier Ministre et retracé dans un «téléphone rouge» du *Nouvel Observateur* du 10 janvier 2013, qui voit dans la décision du Conseil Constitutionnel «un responsable tout désigné, Michel Charasse» et qui affirme : «Charasse embarrasse aujourd'hui ses camarades du gouvernement, qui craignent d'ouvrir un boulevard aux nationalistes.» Un conseiller inquiet soupire : «Il faut absolument que l'on trouve une solution...». Autre écho informé paru dans le *Canard Enchaîné* du 23 janvier dernier, qui relate les propos «d'un proche de Manuel Valls» : «Charasse nous a mis dans la merde», et qui affirme «qu'afin de corriger le tir du Conseil, Valls cherche une parade ; mais, avoue-t-il, la voie est étroite ». De ces échos distillés dans la presse, **François Alfonsi** tire deux conclusions : «*primo*, seule la mobilisation en Corse est de nature à renverser la situation, et, *secundo*, sans mobilisation, il est clair que rien ne se fera.» Aussi pour l'euro-député il n'y a que ces mots d'ordre qui valent : «Tous dans la rue le 9 février prochain» !



L'euro-député
François Alfonsi

Seconde IRM bastiaise : mise en service avancée

Le 24 janvier, une question orale était posée par le député Gandolfi à la Ministre de la Santé, Marisol Touraine avec, à la clé, une accélération de la procédure d'autorisation de la seconde IRM bastiaise, tant attendue.

Ecoute et besoin

Depuis la mi-Janvier 2012, le **député de la Haute-Corse** s'est mobilisé à plusieurs reprises pour obtenir l'implantation d'une seconde IRM privée à **Bastia**, complémentaire de celle utilisée jusqu'à présent au **C.H de Bastia**. Saisi à l'origine par un collectif de 13 radiologues libéraux qui proposait la mise en place d'un nouvel appareil entièrement financé par le privé sur le site de la **clinique Maynard**, le parlementaire avait obtenu le 12 avril, dans un courrier du ministre de la Santé **Xavier Bertrand**, l'accord de principe de l'État. Or, si cet engagement avait constitué une incontestable avancée quand on sait que le délai d'instruction normal pour tout projet d'installation s'élevait initialement à 4 ans, il restait ensuite à faire inclure l'équipement dans le **Projet Régional de Santé (PRS) de Corse** pour la période 2012-2016 qui a été finalement voté en novembre dernier. C'est donc désormais la question de la mise en service effective de cette IRM, plus qu'attendue par les patients de **Haute-Corse** confrontés depuis des années à la saturation totale de l'IRM publique, qui était clairement posée.

Crise et urgence

Partant du principe que le département connaît de longue date une situation d'«*urgence sanitaire*», le **Dr Sauveur Gandolfi-Scheit** a profité de la séance de questions orales au **Gouvernement** du 24 janvier dernier pour interpeller directement dans l'hémicycle du **Palais-Bourbon**, la ministre de la Santé, **Marisol Touraine** : «*Madame le ministre, jusqu'en 2012, la Corse n'était équipée au total que de deux IRM publiques situées à Ajaccio et à Bastia. C'est le Gouvernement précédent, sous l'impulsion des dépu-*

tés de la Corse, Camille de Rocca-Serra et moi-même, qui a depuis acté l'installation à Porto-Vecchio et à Bastia, de deux IRM privées supplémentaires. Or, s'il y a lieu de se féliciter de ces décisions, il n'en demeure pas moins que la situation demeure aujourd'hui critique. A titre d'exemple, il y a quelques semaines, l'appareil d'Ajaccio étant hors service, tous les patients insulaires ont dû se rapatrier sur la seule IRM restante, celle du CH de Bastia, elle-même en fin de vie et qui devait être remplacée avant la fin 2012 ! Cela a encore aggravé le fait que, depuis des années, les délais d'obtention de rendez-vous, supérieurs à 3 mois, sont tout simplement les plus longs d'Europe ! C'est pourquoi, en vertu des principes de précaution et d'égalité de traitement des patients dans l'accès aux soins, je souhaite que vous puissiez agir rapidement pour aider à l'installation, dans les plus brefs délais, des équipements privés attendus et indispensables.» Le parlementaire a donc clairement demandé au **Ministre** de veiller à ce que les délais des procédures soient respectés afin que le décret d'autorisation de l'IRM privée de **Bastia** de la **clinique Maynard**, puisse être publié comme prévu à la mi-mai 2013 et surtout de s'engager à raccourcir au maximum les délais liés à l'installation de cet équipement, afin que ce dernier entre en service avant la fin 2013.

Procédure accélérée

Dans sa réponse, la ministre a souhaité indiquer que «*Le projet régional de santé de Corse, arrêté le 30 novembre 2012 par le directeur général de l'agence régionale de santé, a validé l'implantation d'une deuxième IRM polyvalente à Bastia. Ce nouvel équipement complète l'offre régionale existante,*



Le Dr Sauveur Gandolfi-Scheit, investi dans les questions de santé

avec deux projets d'ores et déjà autorisés par l'État : un équipement d'imagerie par résonance magnétique à Porto-Vecchio et deux scanners pour les régions de Balagne et de Plaine orientale, et une seconde IRM spécialisée, en perspective, sur Ajaccio. Il s'agit d'une avancée majeure pour l'amélioration de l'accès aux soins en Corse et d'un outil moderne et complémentaire d'aide au diagnostic pour les professionnels de santé de l'île, qui en ont besoin. Pour ce qui concerne la deuxième IRM de Bastia, tout est mis en œuvre par l'ARS de Corse pour autoriser, dans les meilleurs délais, dans le respect de la réglementation et avec une grande attention, ce nouvel équipement. Cette opération devrait être effective au cours du premier trimestre de cette année.» Comme l'y autorise la procédure des questions orales sans débat, le député **Gandolfi-Scheit** a remercié la ministre, notamment pour cette accélération de 3 mois de la procédure d'autorisation ainsi que pour les annonces concernant les scanners de **Balagne** et de **Plaine Orientale**, qui sont d'incontestables bonnes nouvelles pour les patients du département de la **Haute-Corse**.



ERRATUM

Suite à une erreur de montage, une photo a été publiée deux fois dans le N°6448 de notre journal.

En page 7, pour illustrer le sujet «*Ajaccio : une politique toutes bêtes*», il fallait voir la photo ci-contre et non celle de **Jean Zuccarelli** et **Hervé Belmont** aux **Assises de l'Emploi et de la Formation**, par ailleurs publiée en page 9. Avec toutes nos excuses auprès des élus, institutionnels et collectivités concernés.

Simon Renucci, maire d'Ajaccio, avec le syndicat régional des vétérinaires d'exercice libéral, lors de la signature des 2 conventions.

Eau et assainissement : du mieux avec le ticket CAPA-VEOLIA

Le 22 janvier, Simon Renucci, Maire d'Ajaccio et Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, et Jean-Pierre Buchoud, Directeur Régional de Veolia Eau Méditerranée, ont paraphé les 4^{èmes} avenants aux contrats de Délégation de Service Public d'Eau Potable et d'Assainissement. Sont intégrées de nouvelles prestations et est entérinée la poursuite des contrats jusqu'à leur terme : le 3 décembre 2017 pour l'eau potable et le 31 décembre 2016 pour l'assainissement. Avec une promesse : des gains qualitatifs sans augmentation du prix de l'eau.

Afin d'assurer les conditions préalables du développement territorial, la C.A.P.A. a inscrit son action dans la cohérence, la durée et le respect des directives européennes. D'une part, elle a réalisé les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement, approuvés respectivement en 2007 et 2006, qui fixent la nature des interventions techniques par commune. Et, d'autre part, elle poursuit ses dépenses d'équipement tout en assurant un service de qualité au citoyen usager, pour un prix juste et maîtrisé.

Un avenant pour intégrer les nouveaux investissements

Le contrat de **Délégation de Service Public** de l'assainissement collectif, signé le 27 décembre 2004, concernait le réseau de collecte des eaux usées long de 90 kilomètres, la station d'épuration des **Sanguinaires** à Ajaccio, 12 stations d'épuration de taille plus réduite, 27 postes de relevage et 101 déversoirs d'orage.

La réalisation de la station d'épuration de **Campo dell'Oro** et la reconstruction de celle des **Sanguinaires** pour plus de 40 millions d'euros, ainsi que d'autres projets inclus au plan pluriannuel d'investissement, nécessitaient une autre modification du contrat.

Des avenants pour la protection durable de la ressource en eau

La préoccupation environnementale est au cœur des ces 4^{èmes} avenants de l'eau et de l'assainissement, avec un objectif de limitation des fuites d'eau potable sur les réseaux, fuites qui ne devront pas excéder 15% des volumes, conformément aux dispositions de la loi Grenelle II votée en 2009.

Aussi, et à la demande de la **CAPA**, **Veolia Eau** effectue des campagnes de recherche actives de fuites et mettra également en œuvre un outil de **Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (G.M.A.O.)** pour optimiser l'entretien et la maintenance des équipements.

Les canalisations, à hauteur de 1000 mètres par an, seront inspectées à l'aide d'une caméra pour diagnostiquer les problèmes d'exploitation ou définir les plans de renouvellement. Ainsi, en connaissant plus et mieux le réseau, les interventions au bénéfice des particuliers gagneront en efficacité et rapidité.

Des avenants au bénéfice de tous

Les habitants sont d'ailleurs également une priorité de ces avenants. **Simon Renucci**, ayant rencontré ses collègues maires sur les questions d'eau potable et d'assainissement, avait déjà constaté un niveau d'impayé de factures d'eau symptomatique des difficultés



Simon Renucci aux côtés de Gilbert Bizien, Directeur de Kyrnolia, et Olivier Moulinas, Directeur de l'agence Kyrnolia Ajaccio

financières et sociales rencontrées par certaines familles. Aussi il a demandé à **Kyrnolia** de proposer des actions permettant de venir en aide aux plus fragiles.

La société **Kyrnolia** a décidé de diversifier et optimiser l'accueil clients en aménageant une plage d'ouverture de l'agence sur rendez-vous, l'après-midi, pour apporter une meilleure attention aux situations les plus difficiles. Le service client à distance sera encouragé par l'installation de bornes interactives donnant accès aux services en ligne, qui seront également facilités par la mise en place de totems **N.F.C. (Near Field Communication)** dans les lieux publics.

Des chèques eau pour les plus démunis

«En cette période de difficultés sociétales, l'accès à l'eau potable doit être garanti pour tous, souligne **Simon Renucci**. Aussi, afin de continuer ses actions en faveur des plus démunis, la CAPA a souhaité que des «Chèques Eau» soient mis à disposition des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de leur mission d'accompagnement social». De leur côté, les représentants de **Kyrnolia** ajoutent : «Pour le compte de la C.A.P.A., Kyrnolia intégrera la dimension sociale dans tous les aspects de son métier de service de proximité, à commencer par la garantie d'un accès à l'eau aux personnes en situation de grande précarité. Ce mode de règlement alternatif concilie assistance et dignité des personnes. En développant ce service, Kyrnolia, partenaire de l'action sociale de la collectivité, prendra en charge l'émission de ces «Chèques Eau» et les frais financiers liés à leur encaissement ».

Enfin, le délégataire et la **CAPA** porteront un accent particulier sur la formation et l'insertion professionnelles. **Kyrnolia** engagera ainsi 5 jeunes en contrat d'apprentissage. Ce recrutement professionnalisant assurera à tous les candidats une formation débouchant sur un diplôme reconnu par l'État, du **CAP** au **Master**, et leur permettra d'accéder à un emploi à durée indéterminée.

Et, cerise sur le gâteau, les nouveaux services des 4^{èmes} avenants n'engendreront aucune augmentation de la facture des services de l'eau. Economie, environnement, mesures sociales, les trois axes fondateurs du Développement Durable sont respectés ! Clients, citoyens, collectivité et délégataire : chacun devrait trouver des motifs de satisfaction au travers des nouvelles dispositions délibérées par la **CAPA** le 13 décembre dernier.

Le microcrédit pour créer sa boîte

Avec l'ADIE et l'ADEC

Conformément à sa vocation, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) s'investit activement au service des personnes en difficulté souhaitant créer leur entreprise et leur emploi, sur l'ensemble du territoire national.

Une démarche qui trouve tout son sens dans la conjoncture économique actuelle, face à la crise, où l'esprit d'initiative doit plus que jamais être encouragé, de sorte à favoriser l'élan entrepreneurial dont le pays et ses régions ont besoin.

C'est en 1999 que la **Collectivité Territoriale de Corse** – via l'**ADEC** – s'est engagée aux côtés de l'**ADIE**, structure reconnue d'utilité publique, dont elle est le premier partenaire financier dans l'île.

Aujourd'hui, l'activité de l'**Association pour le Droit à l'Initiative Économique** est enracinée à la fois dans les valeurs de la plateforme **Corse Financement**, et dans le savoir-faire de celle-ci, en matière d'accompagnement financier ; de l'émergence d'idée à la création d'activité.

Aussi, chaque année, la délégation régionale de l'**ADIE** permet d'assurer le financement – sous forme de microcrédits et de prêts d'honneur – de plusieurs centaines de projets et ainsi la création de nombreux emplois, contribuant à l'animation d'un tissu social important pour le développement de notre économie.

Dans un esprit de proximité – pour reprendre son slogan – l'**ADIE** donne «*les moyens d'entreprendre à ceux qui n'ont pas les moyens*».

En lien direct avec les services de l'**Agence de Développement Économique de la Corse**, l'association œuvre au quotidien, au plus près des réalités socio-économiques locales, et accorde un petit coup de pouce financier qui, pour ces publics exclus du marché du travail et du système bancaire classique, vaut souvent de l'or.

Ce sont bien les femmes et les hommes qui sont au cœur du dispositif de l'**ADIE**. Car il ne faut pas oublier une évidence : le microcrédit repose sur une relation personnelle entre un microemprunteur et un conseiller qui connaît son interlocuteur, lui fait confiance et, souvent, l'éduque financièrement.

Avec ses 3 antennes, à **Ajaccio**, **Porto-Vecchio** et **Bastia**, l'**ADIE** rayonne sur toute la **Corse**, animée par une équipe dynamique de professionnels et de bénévoles à l'écoute des porteurs de projets, essentiellement dans les domaines du commerce et des services mais toute activité peut être concernée.

Dernièrement, la **Collectivité Territoriale de Corse**, via l'**ADEC** et la délégation régionale de l'**ADIE**, a renouvelé la convention pluriannuelle, pour un partenariat plus renforcé. D'une part, pour assurer le financement du fonctionnement de l'**ADIE** (à hauteur de 280 000 €). Et d'autre part, pour abonder le fonds d'intervention de l'association (à hauteur d'1 million d'€).

Dans le cadre de ce partenariat, les deux structures ont également mis en place un fond de prêt d'honneur, géré par l'**ADIE**, permettant d'octroyer, en complément d'un microcrédit, un financement à taux 0 visant à limiter l'endettement à court terme du porteur de projet.



Yvan Franchi, Directeur de la délégation régionale de l'ADIE, Catherine Barbaroux, Présidente de l'ADIE, Jean Zuccarelli, Conseiller exécutif de Corse, Président de l'ADEC, lors de la récente présentation du partenariat pluriannuel qui lie les deux structures, au service de la création d'entreprise

Ce prêt d'honneur est destiné aux personnes souhaitant créer ou développer une activité génératrice de revenus, et n'ayant pas accès au crédit bancaire. Il interviendra en complément d'un microcrédit octroyé par l'**ADIE** et pourra être de l'ordre de 10 000 € maximum.

Pour l'**Agence de Développement Économique de la Corse**, l'aide apportée à l'**ADIE** apparaît comme une démarche particulièrement importante, celle-ci soutenant la création de microentreprises, dont l'activité se révèle être essentielle à l'économie corse.

À noter par ailleurs que cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste initiée par le Président de l'**ADEC**

dès sa prise de fonction, en 2010, afin de doter le

secteur régional de l'**Économie Sociale et Solidaire**, et de favoriser l'insertion des personnes en difficulté, notamment en cette période de crise.

En cela, la plateforme **Corse Financement** constitue un dispositif opérationnel complet, rapide et efficace au service du financement des projets insulaires.

Cette plateforme régionale, financée par la **Collectivité Territoriale de Corse** via l'**ADEC**, l'**État** et la **Caisse des dépôts**, fédère de façon cohérente une gamme diversifiée d'outils financiers, en mesure de répondre aux besoins de bancarisation, de crédit et de fonds propres de tous les porteurs de projets, quel que soit leur statut juridique, leur volume d'affaires ou encore leur secteur d'intervention.

L'**ADIE** figure parmi les moteurs de cette plateforme dont la courroie de distribution n'est autre que la créativité qu'il est primordial de laisser s'exprimer, de stimuler et d'accompagner vers la concrétisation, en faveur du développement socio-économique de notre île...



Rendez-vous avec la Semaine nationale du microcrédit en Corse, du 4 au 6 février

Faire connaître au plus grand nombre le microcrédit et faire savoir que la création de son propre emploi est possible même pour celles et ceux qui ne disposent pas de fonds pour lancer leur activité, tel est l'objectif de la **Semaine nationale du microcrédit**, relayée en **Corse** par l'**Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)** et l'**Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC)**.

Cet événement sera lancé lundi 4 février à **Bastia** (de 9h à 17h), abrité par la **Maison du Parc Technologique de Bastia**. En présence des différents partenaires institutionnels et professionnels, il s'agira, en outre, de porter sur les fonts baptismaux le club des créateurs de l'**ADIE** en **Corse** (12h30), avec au programme des ateliers d'information et de partage d'expériences.

La **Semaine nationale du microcrédit** prévoit également deux autres rendez-vous : mardi 5 février à **Porto-Vecchio** (**Centre culturel**) et mercredi 6 février à **Ajaccio** (**Palais des congrès**). **Info Line** : www.adie.org / www.adec.corse.fr

Les 2 et 3 février la Haute-Corse au fil de l'eau

Le Département de Haute-Corse se mobilise encore une fois pour la Journée Mondiale des Zones Humides en organisant visites, ateliers et exposition autour des étangs de Biguglia (U Chiurlinu) et de Ventiseri (U Palu). De quoi faire marcher son moulin : celui, précisément, d'une politique durable de la ressource en eau.

Un rendez-vous mondial

Chaque année, la **Journée Mondiale des Zones Humides** célèbre l'anniversaire de la **convention de Ramsar** - seul traité international dans le domaine de l'environnement - signée le 2 février 1971 dans la ville iranienne du même nom. L'objectif de la manifestation : faire connaître au plus grand nombre ces espaces naturels si particuliers que sont les zones humides, tout en sensibilisant le public aux enjeux environnementaux mais aussi économiques et sociaux qui y sont étroitement liés. Première zone humide de **Corse**, la réserve naturelle de l'**étang de Biguglia** bénéficie du label «**Ramsar**» depuis le 8 avril 1991. Sur l'île, deux autres sites **Ramsar** sont également gérés par le **Département de la Haute-Corse**. Il s'agit des **étangs d'Urbinu** et de **Palu**, dont le **Conservatoire du littoral** est propriétaire, et qui ont obtenu ce label de reconnaissance internationale le 15 septembre 2008.



L'étang de Biguglia, ses ressources et sa vie

«Les zones humides protègent notre eau»

Ce slogan, choisi par les bureaux de la **Convention de Ramsar**, reflète l'interdépendance entre l'eau et les zones humides et le rôle crucial que ces dernières jouent dans ce domaine. L'utilisation rationnelle des zones humides est en effet essentielle pour la gestion durable de l'eau. Présenter ce sujet au grand public est aussi l'occasion de détailler le travail au quotidien des gestionnaires de zones humides. «Le Département de la Haute-

Corse, gestionnaire de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia (RNEB), est fortement impliqué dans la gestion, l'amélioration et le suivi de la qualité de l'eau, souligne son Président Joseph Castelli. Son action permet ainsi de faciliter l'accès de tous à une eau de qualité, de lutter contre les pollutions diffuses, de concilier la lutte anti-vectorielle contre les moustiques avec la préservation des zones humides, d'informer et de sensibiliser les populations.» Le Département a ainsi souhaité bâtir une politique durable de la ressource en eau disponible sur le territoire à travers l'élaboration d'un **SAGE** (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). Il s'agit d'un ensemble de préconisations destinées à accompagner les usages en préservant la ressource en eau, l'équilibre écologique et les richesses patrimoniales.

A Palu

Le dimanche 3 février seront également présentées les richesses de l'étang de Palu (Ventiseri). Sur la presqu'île de l'étang sera mis en place, de 10h à 17h, un espace d'accueil où les visiteurs pourront découvrir une exposition et des ateliers sur le thème de la pêche traditionnelle en étang lagunaire : méthodes de pêche, observation de la faune aquatique et anatomie du poisson.

Au programme à Chjurlinu

Parmi les nombreuses manifestations organisées dans le cadre de cette manifestation mondiale, le **Département de la Haute-Corse** propose, le samedi 2 février, une série d'animations et de visites gratuites à l'**écomusée du Fortin** et autour de l'**étang de Biguglia**.

L'objectif commun de ces activités est de faire découvrir et de faire comprendre au grand public l'importance des zones humides, la nécessité de les restaurer et de les préserver tout en encourageant les visiteurs à adopter un comportement écocitoyen et à s'initier aux différents enjeux environnementaux liés à la gestion durable de la ressource en eau.

Ainsi, de 9h à 15h30 une sortie pédagogique sera-t-elle organisée pour partir à la découverte de l'étang, de ses richesses et de son fonctionnement hydraulique. Cette sortie débutera par une visite guidée de l'**écomusée du Fortin** qui constituera le point de rendez-vous pour les participants (prévoir des chaussures de marche ou des bottes ainsi qu'un pique-nique. Places disponibles : 25, réservation obligatoire).

Toujours à partir de 9h et jusqu'à 16h, l'**écomusée Fortin** ouvrira quant à lui ses portes pour des visites libres et des ateliers pédagogiques (atelier scientifique et ludique intitulé «**J'analyse et je constate**» et atelier «**découverte des oiseaux d'eau**», animé par le **CEN Corse** avec, au programme, observation et présentation de

l'avifaune présente sur l'**étang de Biguglia**), tandis que durant toute la matinée sera projeté en boucle un court-métrage bilingue dédié à la **Réserve Naturelle de l'Étang de Biguglia**. L'après-midi, une visite guidée de l'écomusée sera proposée à 14h. Démarrera dans le même temps un atelier «**Jeu des zones humides**» (découverte de ces milieux fragiles, de leur diversité et des enjeux de protection). Pour les réservations et pour en savoir plus, contacter le standard de l'**écomusée du Fortin** au **04.95.33.55.73** ou ecomusee@cg2b.fr.

***Vous avez des projets, des besoins ...
nous avons une solution à vous offrir !***

étiquettes adhésives



cartes plastiques

☎ 06 01 35 61 90

commercial@icn-mageco.fr

Vos idées, vos demandes de prix et de devis ...

AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

1 205 millions d'€ :

c'est le montant, en coût total, des 410 opérations soutenues par le **PEI Corse** jusqu'ici (à un rythme de 109 millions d'€ de projets par an en moyenne), dont 573 millions d'€ pour les transports (48% du total), 288 millions pour l'eau et l'assainissement (23,9% du total) et 104 millions d'€ pour la culture, sachant que l'éducation, la formation, le développement urbain, la santé, les déchets et les **NTIC** sont également financés dans ce cadre. **A noter** : la **CTC** reste le principal bénéficiaire du programme, avec 385 millions d'€ de **crédits État** programmés au bénéfice de ces opérations. 537 millions d'€ sont prévus par la troisième convention du programme.



8 millions d'€ :

c'est finalement le montant du projet de complexe sportif porté par la **Communauté de Communes de Calvi Balagne** et qui devrait être livré en juin 2013. Le coût de fonctionnement annuel estimé pour une telle structure est de 650 000 € contre 150 000 € de recettes par an. Par ailleurs, 8 millions d'€, c'est aussi ce que devrait coûter le stade d'athlétisme pour lequel la **CCCB** a rencontré le **Président de l'Exécutif** en décembre 2012 afin d'inscrire le projet dans le cadre du **PEI**, ce qui devrait être confirmé ou pas au plus tard début février.

600 000 € :

c'est le coût de l'installation d'un nouveau réseau destiné à l'évacuation des eaux pluviales sur la commune de **Porto-Vecchio**. Un chantier en cours assuré par l'**entreprise Valli**.

125 000 € :

c'est, à ce jour, ce à quoi s'élève la dépense éligible du «**contrat de pôle**» pour le pôle touristique de **Balagne**. En 2012, il faut savoir que sur l'ensemble des dépenses éligibles, 58 403 € ont été consacrés à la promotion de la destination (édition de brochures, outils dans les offices de tourisme, bornes interactives et salons), 32 299 € à l'animation générale, 29 180 € au développement du site internet, à l'agrégateur du site et à l'opération **Happy Balagne** et 5200 € à la recherche de la qualité de l'offre (études).

Hotellerie - Restauration

restorer | neberger | divergie | delendro

Cap sur la réussite !

METIERS HÔTELS - RESTOS : CAP SUR LA REUSSITE

EDITION 2013

JEUDI 7 FEVRIER 2013
HÔTEL CLUB MARINA VIVA
CORSE DU SUD - PORTICCHIO

VENDREDI 8 FEVRIER 2013
HÔTEL SPA OSTELLA
HAUTE CORSE - BASTIA

DE 09H00 A 17H00

UMIH CORSE

Résidence Revinco - 831 E4 - 20290 BORGIO
Tél : 04 95 30 79 15 - Fax : 04 95 33 79 41 - Email : umih20@orange.fr

NOUVELLE RUBRIQUE

ZOOM / PAR JACQUES PAOLI

Parler du cancer pour mieux le vaincre

Invitée de la radio **Voce Nustrale** à Cervioni, le docteur **Florence Santini-Gomez** s'est volontiers livrée dans une interview à cœur ouvert. En cette occasion, les auditeurs de la radio cervionaise ont pu découvrir, ou mieux comprendre, les objectifs de la ligue contre le cancer «pour la vie» et notamment ceux du comité de Haute-Corse, dont elle est la dynamique présidente. Un comité départemental créé en 1978 et riche, à ce jour, de plus de 600 adhérents.



Le comité corse présent à la fête de la clémentine

Le docteur **Florence Santini-Gomez** a présenté cette ligue dont personne n'ignore l'existence, en cadrant ses différents et principaux objectifs que sont la compréhension de la maladie, la prévention et le dépistage, la recherche, l'aide aux familles, et bien sûr des actions qu'elles mènent dans le combat contre le cancer. C'est aussi avec un bonheur «no limit» que la présidente du **comité de Haute-Corse** a annoncé la création toute récente d'un relais de ce comité sur la plaine orientale: «Notre but est de rassembler toutes les personnes désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, et d'avoir un maximum de relais dans les différentes micro-régions, nous permet d'agir de manière plus directe. Je me réjouis d'être entourée de personnes très volontaires et motivées sur le secteur de la plaine orientale, qui vont pouvoir agir au plus près des populations. Le travail de sensibilisation est très important et plus nous aurons d'ambassadeurs, plus nous avancerons et ferons reculer la maladie».



Le docteur Florence Santini-Gomez a présenté aussi le calendrier 2013 de la Ligue contre le cancer

Premier financeur privé et indépendant de la recherche contre le cancer, la **Ligue Nationale** repose sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Avec la radio **Voce Nustrale**, elle a su trouver un partenaire médiatique de taille, prêt à relayer toutes les informations utiles sur le **105.1 FM**. En collaboration étroite avec l'antenne de la plaine orientale qui prend ses marques et ne devrait pas tarder à s'investir sur le terrain de la sensibilisation et de la solidarité «pour la vie».

Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

Ô Corsica ! J'ai grandi dans tes odeurs, tes écoles buissonnières, les rochers de Grigione et tes girelles (E signore) aux mille couleurs... Aghju scrucchiatu au milieu d'oncles, de tantes et d'une grand-mère que j'ai adorée... Di Cepu Lurese, je suis né à Bastia au temps où les sérénades enchantaient nos nuits et faisaient vibrer nos cœurs pour les yeux d'une belle.

Les voix de Vezzani, Luccioni, Tino Rossi éclataient dans un ciel bleu nuit !

Enfance heureuse transcendée par le sport car mon père, organisateur né, créa la Roue d'Or Bastiaise et le Red Star Club de foot qui sortit Paul Patrone, vainqueur de la Coupe et du Championnat avec l'OM. Le foot étant pour moi une religion, il est devenu mon métier. Journaliste, j'ai écrit dans maints journaux dont l'Equipe, France Football, Nice-Matin, le Provençal, Corse Nouvelle, L'Informateur, le Petit Bastiais...

Jusqu'à l'âge de 5 ans, j'ai habité «A Gabella» où mon père avait un bar à l'enseigne «Raymon Bar» (rien à voir avec un Premier Ministre), et u Carrughju vit mes premiers pas tandis que les fameux «tramways» foulait le Bd. Auguste Gaudin ! Ce tramway était tiré par des chevaux et drivé par de pittoresques cochers. Le bus municipal arriva bien après. Giuventù, giuventù... Una volta e po piu !

Les Bastiais ont inventé un nouvel art pour réserver leur place de stationnement. Après la chaise et le fauteuil, on est passé littéralement à la poubelle.

Rassurez-vous, ce n'est que celle qui contient les déchets et non les immondices eux-mêmes.

Du moins... pas encore !

S.P.A jusqu'au bout des ongles, adepte de Rousseau, «plus je vois vivre les hommes plus j'aime mon chien» ; j'ai une affection toute particulière pour les chats et me délecte des vers de Baudelaire à leur sujet.

«Ils prennent en songeant de nobles attitudes : Des grands sphinx allongés au fond des solitudes

Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin.

Leurs reins féconds sont pleins d'étincelles magiques

Et des parcelles d'or, ainsi qu'un sable fin, Etoilent vaguement leurs prunelles mystiques.»

A SAVOIR

Les 17^{èmes} Rencontres pour l'Emploi, se dérouleront sur plusieurs sites, à partir du 5 février. Elles démarreront à **Porto-Vecchio**, le 5 février, pour se poursuivre, le 6 mars, à **Ajaccio (Job Forum)** ; le 12 mars, à **Bastia** ; le 14 mars, à **Ghisonaccia** ; le 19 mars, à **Calvi**. Toutes ces dates peuvent être visualisées sur le site : www.pole-emploi-evenement.fr



Soldes Exceptionnels, depuis le 29 janvier, à la «**Boutique Orange**» au 1 et 6 Rue Emmanuel Arène, à **Ajaccio**.

«**4 Voci**», **Mai Pesce**, **Petru Guelfucci**, **Jean-Claude Papi** et **Christophe Mondoloni** se produiront le 8 février sur la **scène de l'Empire**, à **Ajaccio**, avant de rejoindre, le lendemain, la **Salle des Fêtes de Biguglia**, entamant ainsi une tournée en **Corse** pour faire revivre quarante ans de chansons. **Tél : 04 95 21 21 00** ou sur www.corsebillet.com – **info line : 06 58 78 09 22**.

La 24^{ème} Semaine de la Presse à l'Ecole se déroulera du 25 au 30 mars, sur le thème «**Des Images pour informer**». Plus d'informations par mail : clemi@ac-corse.fr

Le samedi 2 février, la Croix Rouge, à **Ajaccio** organise une **Opération Chariots** devant le **Supermarché Leclerc-Rocade**.

Le mardi 5 février, la Croix Rouge propose une formation sur une journée de **Prévention et Secours Civique Niveau 1 (PSC1)**. 60€ pour l'inscription. **Renseignements au : 06 03 47 19 83** ou au local 3, rue Général Campi.

Patrick et Paula, nouveaux gérants du restaurant «**La Cave**», **Place Paoli**, à **l'Île-Rousse**, convient à un apéritif dinatoire, ce samedi 2 février, à partir de 18h00.

D'ICI ET D'AILLEURS

LECCI : les athlètes du **C.O. Lecci**, à l'initiative de **M. Gilles Giovanangeli**, maire de la Commune, ont été invités à se retrouver le 1^{er} février, à la mairie pour partager la **Galette des Rois**, à partir de 17h15.

BIGUGLIA : le foyer socio-éducatif du **Collège de Biguglia** organise ce vendredi 1^{er} février, un grand loto au bénéfice des collégiens afin de contribuer à financer sorties et voyages pédagogiques.

FOLELLI : des cours de soutien scolaire sont proposés par l'**Association Forum'Action**, à destination des Collèges et Lycées, Prépas Brevet et Prépas Bac. Les intervenants peuvent agir aussi sur **Ghisonaccia**, et **Corte**. **Contact : 06 78 92 69 83**.

PETRETO-BICCHISANO : le jeudi 7 février, le Salon de Coiffure-Esthétique réouvrira son salon rénové pour un meilleur confort. **Tél : 06 20 39 27 67** pour la coiffure ; **06 64 63 50 29** pour l'esthétique.

PROPRIANO : du 3 au 10 février, de 10h à 17h, un atelier meuble en carton est proposé par la **Galerie Fronti di mare**. L'atelier est animé par **Sylvie Andreuca**. Inscriptions au : **04 95 76 34 41** et **06 46 40 48 59**.

COZZANO : le **Judo Club Ajaccio**, tous les samedis, à partir de février, invite, les enfants de 3ans à l'âge adulte, à 15h, à la **Salle des Fêtes** pour un cours de judo. Une initiative qui rencontrera un réel succès.

RENNO : ce dimanche 3 février **A Tumbera**, au **Col Saint-Roch** va accueillir la foule des visiteurs selon une tradition désormais, bien établie. Le programme est très copieux et varié à souhait, sous la houlette d'une équipe d'organisation rassemblant les amoureux de leur village et de leur région en harmonie avec la municipalité. **Contact à la mairie : 04 95 26 65 35**.

SARROLA-CARCOPINO : le **Relais Interdépartemental Corse des Gîtes de France**, le mercredi 13 février à partir de 18h30, reçoit sur rendez-vous, à la **Mairie annexe**, de **Baléone**. **Contact : 04 95 10 54 33**. Auparavant, au même endroit, se réuniront de 16h à 18h, les adhérents de l'**Association**, sous la présidence du Président **Dominique Gay** et de la directrice **Dominique Colonna d'Istria**.

Le festival italien de Bastia a 25 ans

Dans l'Art en général et le septième Art en particulier, il est difficile d'allier succès populaire et succès d'estime. C'est pourtant ce que parvient à faire le Festival du film italien de Bastia depuis un quart de siècle. Un anniversaire qui va être fêté dignement du 2 au 9 février.

Les initiateurs du **Festival du film italien de Bastia**, **Jean-Baptiste Croce** et **René Viale**, peuvent être fiers de leur création. Rendez-vous incontournable de la vie culturelle insulaire, le **Festival du film italien de Bastia** sait créer l'évènement en accueillant les plus grands noms du septième Art transalpin comme **Mario Monicelli** (1996), **Ornella Muti** (2002), **Claudia Cardinale** (2004), **Ettore Scola** (2006), **Francesco Rosi** (2007) pour ne citer qu'eux... Une reconnaissance des plus grands mais aussi un succès populaire qui ne s'est jamais démenti. Pas moins de 18 000 spectateurs se pressent, chaque année, dans les salles obscures du cinéma **Le Studio** et du **Théâtre Municipal**. Cette année, 24 films seront projetés dont douze en compétition. De **Padroni di casa** d'Edoardo GABBRIELLINI à **Un giorno speciale** de Francesca COMENCINI, de **Diaz** de Daniele VICARI en passant par **Il comandante e la cicogna** de Silvio SOLDINI, la sélection des films promet au jury du festival de longues heures de discussion ! Mais le **Festival italien de Bastia** ne se limite pas à présenter des films en compétition. Une séance spéciale sera consacrée à la projection d'**Une histoire d'amour** avec **Laetitia Casta**, le dernier film de la présidente du Jury, **Hélène Fillières**. Hors compétition, il faut également noter la projection de **Reality** de **Matteo Garrone** et **Posti in piedi in Paradiso** de **Carlo Verdone**. Sans oublier les séances jeunesse avec le **Pinocchio** d'Enzo D'ALO.

Et pour apprécier toute la richesse du cinéma italien, le festival n'oublie jamais de mettre un coup d'œil dans le rétroviseur : Cette année, trois films seront mis en lumière dans le cadre du cycle «Ciné memoria». **L'eclisse** de Michelangelo de ANTONIONI (1962), **In nome del popolo italiano** de Dino RISI (1971) et enfin le mythique **Cinema Paradiso** de Giuseppe TORNATORE (1988). Comme d'habitude, la manifestation ne se limitera pas au septième Art : littérature, théâtre, sculpture, musique, photographie, conférences seront également à l'honneur et de nombreux thèmes seront abordés lors de ces rencontres en compagnie des nombreux artistes qui viendront pendant toute la durée du festival. Cette année, l'animation musicale sera assurée par des artistes insulaires. Lors de la cérémonie d'ouverture, le samedi 2 février, c'est la soprano de **Balagne**, **Battista Acquaviva**, qui se produira sur la scène du théâtre. Avec sa superbe voix (sa tessiture de trois octaves a été citée comme étant une voix de sifflet par l'ethnomusicologue **Bernard Lortat Jacob**), elle séduira à n'en point douter les spectateurs bastiais. Elle sera accompagnée par le guitariste **Ceccè Pesce**, de la formation **I Chjami Aghjalesi**. Pour la soirée de clôture, le samedi 9 février, c'est un habitué et un ami du festival qui don-



nera un concert. Créateur du groupe **Intimità**, **Thomas Bronzini** interprètera les plus belles mélodies italiennes. Il sera accompagné par ses fidèles musiciens, **Eric Salvarelli** à la guitare et **Pierre Rebouleau** au piano.

Fidèle à la tradition, une exposition sera présentée dans le péristyle du théâtre. Cette année, c'est notre ami et confrère, **Gérard Baldocchi** reporter-photographe à **Corse-Matin**, qui viendra présenter ses plus beaux clichés d'Italie. La **Toscane**, **Venise**, **Rome**... Il en parle comme on parle de belles femmes et son œil a su capturer les plus belles pour asseoir sa notoriété. Il est évidemment une référence dans le monde du photojournalisme insulaire.

De nombreux acteurs et réalisateurs sont bien sûr attendus, mais ce ne seront pas les seules surprises. Alors, n'attendez pas : dépêchez-vous d'acheter vos tickets dès l'ouverture de la billetterie !

Un festival décentralisé

Comme les années précédentes, le **Conseil Général de la Haute-Corse** organise, dans le cadre du **Festival du cinéma italien**, des projections décentralisées à destination des scolaires, à **Abazzia**, **Furiani**, **l'île Rousse** et **Corte**. Fidèles à leur engagement, consistant à dynamiser le monde rural par la mise en place d'actions culturelles de qualité, les élus du **Département de la Haute-Corse** ont activement œuvré à ce que cette manifestation soit un véritable rendez-vous d'échanges et de partage. L'animation de ces séances sera assurée par l'universitaire **Jean-Claude Mirabella** et **Emmanuelle Vincentelli**. A l'initiative de la **CTC**, plusieurs films seront également projetés à **Porto-Vecchio** et à **Sartène**.

25 ans !

HORS COMPETITION

A.C.A.B. de Stefano SOLIMA

Reality de Matteo GARRONE

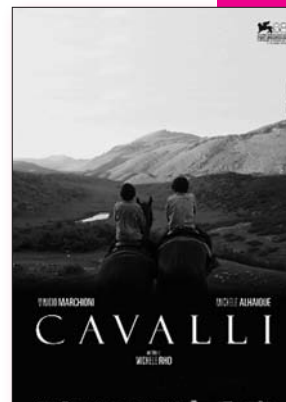
Io sono Li de Andrea SEGRE

Posti in piedi in Paradiso

de Carlo VERDONE

Cesare deve morire

de Paolo et Vittorio TAVIANI



SEANCE SPECIALE



Une histoire d'amour
de Hélène
Fillières



CINE JEUNESSE

Pinocchio d'Enzo D'ALO

Annalisa, Il paese delle spose infelici

de Pippo MEZZAPESA

La pivellina de Tizza COVI

et Rainer FRIMMEL

CINE MEMORIA

L'eclisse

de Michelangelo ANTONIONI (1962)

In nome del popolo italiano

de Dino RISI (1971)

Cinema Paradiso

de Giuseppe TORNATORE (1988)

Les films en compétition



Le jury 2013

Cette année, le jury sera composé de trois hommes et trois femmes qui auront la lourde tâche de récompenser les meilleures œuvres. Un jury paritaire composé de **Roger Antech** (Rédacteur en chef de **Corse-Matin**), **Michèle Don Ignazzi** (Animatrice et productrice à **France 3 Corse Via stella**), **Daniel Goldenberg** (Ecrivain et scénariste), **Aldo Tassone** (Critique de cinéma, auteur de plusieurs ouvrages sur le 7^{ème} art), **Madeleine Santandrea-Toussaint** (Photographe, réalisatrice de documentaires) et présidé par la belle **Hélène Fillières** (comédienne, réalisatrice, scénariste).



A Settimana Corsa[©]

6^{ème} semaine de l'annéedu 1^{er} au 7 février 2013

Les fêtes : le 1^{er}, Ella - le 2, Présentation du Seigneur - le 3, Blaise, Oscar, Anatole - le 4, Véronique, Vanessa, Gilbert - le 5, Agathe - le 6, Gaston ; le 7, Eugénie.

Un an déjà

Le 3 février, après six mois d'une crise humanitaire qui a fait plusieurs dizaines de milliers de morts, la Somalie n'est plus en état de famine.

Le 6 février, le secrétaire américain à la Défense prédit une attaque d'Israël contre les installations nucléaires iraniennes dans les mois à venir.

Le 6 février, Alberto Contador, contrôlé positif lors du Tour de France 2010, est privé de son maillot jaune au profit d'Andy Schleck.

Le 8 février, l'ex-ministre français Eric Woerth est accusé par l'ex-comptable de Liliane Bettencourt d'avoir reçu de l'homme de main de cette dernière de l'argent ayant pu irrégulièrement financer la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007.

Le 8 février, le président israélien Shimon Peres adresse un message de paix au peuple iranien, alors que la rumeur d'une offensive israélienne contre l'Iran, accusé de développer l'arme nucléaire, s'amplifie.

L'esprit du monde

On n'a rien inventé de mieux que la bêtise pour se croire intelligent.

Amélie Nothomb

Le truc de la semaine

Si votre chien a besoin d'un bon shampoing mais que le moment est mal choisi pour lui donner un bain, faites-lui un shampoing sec à l'aide de bicarbonate de soude. En plus de nettoyer son poil en profondeur, le bicarbonate éliminera les odeurs.

Mes tablettes de l'Histoire

Le 3 février 1962, voyage inaugural du paquebot "France" qui ralliera le Havre à New York en transportant 1958 passagers.

Le 5 février 1971, après l'échec de la mission Apollo XIII, les astronautes Alan Shepard et Edgar Mitchell se posent sans encombre sur la Lune à bord d'Apollo XIV.

Le 7 février 1935, le jeu Monopoly fait son apparition dans les magasins.

Le 7 février 1994, Starmania est proclamé spectacle musical de l'année lors de la 9^{ème} cérémonie de remise des victoires de la musique.

Petits conseils pratiques

Éviter un bleu

S'il vous arrive de vous cogner contre quelque chose ou de vous faire mal en bricolant, prenez immédiatement un morceau de savon de Marseille, à l'aide duquel vous frotterez délicatement, mais en appuyant, l'endroit endolori. Cette technique empêchera un bleu de se former.

Des fesses musclées

Pour renforcer vos fesses, mettez-vous devant une chaise et posez les doigts sur le dossier, bras tendus. Écartez très légèrement vos pieds et, jambes tendues, effectuez des mouvements de balancier avant-arrière du bassin, tout en contractant les muscles des fesses, durant deux minutes.

Géraniums

Les géraniums sont des plantes robustes, mais pour les rendre plus fortes encore, donnez-leur des engrais riches en phosphore et potasse durant toute leur période de croissance, s'étalant de mars à septembre.

Gérer son congélateur

Pour gérer le stock de votre congélateur, affichez sur la porte de celui-ci une liste de ce qu'il contient, avec les dates de congélation. Biffez ou inscrivez au fur et à mesure les aliments retirés ou ajoutés. Pensez à fixer un crayon au bout d'une ficelle à côté de votre liste.

Jardinières

Pour accueillir vos plantes d'été, préférez les jardinières en terre cuite à celles en plastique. De plus, évitez les jardinières de couleur sombre, car celles-ci ont tendance à emmagasiner la chaleur, et à dessécher plus rapidement la terre qu'elles contiennent.



ABONNEZ-VOUS !

Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros **1 mois gratuit !**

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia
 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION
Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI
Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92
Télécopie : 04 95 32 02 38
E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,98 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40
ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

Stratégie

Reprise et Cession d'entreprise

Confidentialité

marcsimeoniconsulting.com

Chefs d'entreprise

gagnez
du temps & optimisez
vos décisions.

Financement, organisation, prévision...
notre équipe est à votre écoute
et vous propose des **solutions** « **sur-mesure** »
pour concrétiser vos projets.

MSC Marc Simeoni
Consulting

Le Développement Maîtrisé